

« La Sentinelle de Pierrevillers »

Procès verbal de la réunion du comité de direction le 14 décembre 2013.

Le 14 décembre deux mille treize à 14 heures 30, le comité de direction s'est réuni sous la présidence de Pierre ACCERANI assisté de Nathalie ACCERANI secrétaire de l'association, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 11 décembre 2013.

Présents : Pierre ACCERANI, Marcel HALTER, Nathalie ACCERANI, Renée HALTER, Serge BAUDISSION, Gérard SUTTER, André CHOISEL.

Absents excusés : Claudine WAECHTER - Benoît AUBERT - Steve NARDUCCI

Membres ayant donné procuration: aucun

Présents sans voie délibérative : Kurt ZASKE, Dominique ZASKE.

Pierre ACCERANI rappelle les points inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

1. **Nouveau trésorier.**
2. **Saisine du Tribunal Administratif de Strasbourg.**
3. **Consultation éventuelle d'avocat.**
4. **Questions diverses.**

Délibérations :

1. Le Président expose la situation à laquelle est confrontée l'association.

Le 23 novembre dernier, au cours d'un entretien téléphonique, monsieur Kurt ZASKE (trésorier) et madame Dominique ZASKE (assesseur) m'ont fait part de leur intention de quitter le comité de notre association pour raison personnelles et de rester membre de l'association. Cette demande m'a été confirmée par écrit le même jour comme le prévoient nos statuts.

Après délibération et à l'unanimité des présents, le comité de direction accepte les propositions de démission du comité de monsieur Kurt ZASKE (trésorier) et madame Dominique ZASKE (assesseur).

Il y a donc lieu de remplacer le trésorier.

Election du Trésorier :

Le président de séance sollicite les candidatures en vue de remplacer le trésorier. Il rappelle que conformément à l'article 11 des statuts, le comité de direction est composé de 4 membres au minimum, élus par l'assemblée générale. Après rappel de ces dispositions, il et procédé à l'élection du trésorier.

Monsieur André CHOISEL se porte candidat pour occuper cette fonction.

Après délibération et à l'unanimité des présents, monsieur André CHOISEL est élu trésorier de l'association et il est décidé que le président va lui donner procuration pour l'utilisation du compte bancaire de l'association.

Il est convenu que monsieur Kurt ZASKE apportera son aide à monsieur André CHOISEL pour reprendre les comptes de l'association.